

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUEAU, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET
Mme Kamila BOUHASSANE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

8

FINANCES : V. Compte Administratif 2024 Budget Locations Commerciales **M. PEYRE**

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Annexe des Locations Commerciales.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS COMMERCIALES

Pour rappel, la gestion des locaux commerciaux des halles centrales a été reprise en régie le 1^{er} mars 2019 et permet d'améliorer l'accueil des commerçants et de leurs clients, notamment par la réalisation d'importants travaux de rénovation, sans augmentation des loyers.

<i>Calcul du résultat de l'exercice</i>			
		Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>	Prévisions	942 543,00 €	1 410 771,71 €
	Réalisations	585 918,44 €	464 328,45 €
	<i>Excédents de clôture</i>	-	121 589,99 €
<i>Section d'investissement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	149 360,60 €	298 412,56 €
	Réalisations	107 027,77 €	23 917,69 €
	<i>Excédents de clôture</i>	-	83 110,08 €

<i>Solde de Fonctionnement Exercice Précédent</i>	487 628,71 €
<i>Solde d'investissement Exercice Précédent</i>	184 535,56 €

<i>Affectation (hors 1068)</i>		
<i>002 (fonctionnement)</i>		366 038,72 €
<i>001 (Investissement)</i>		101 425,48 €

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Il s'établit en hors taxes et toutes sections confondues à :

- en recettes : **488 246,14 €**
- en dépenses : **692 946,21 €**

A. Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'exercice s'élèvent à **464 328,45 €** et sont notamment composées des revenus des immeubles pour 361 839,17 € pour la gestion des baux, les loyers encaissés et la refacturation de charges sur les Halles centrales.

Les dépenses d'exploitation sont de **585 918,44 €**, représentées notamment par les charges à caractère général (335 727,87 €) dont, spécifiquement pour le marché des halles, 152 102,04 € pour l'électricité et l'eau, 100 108,49 € de nettoyage des locaux et 83 517,34 € pour les prestations de gardiennage, de traitements des déchets, de désinsectisation, etc. Enfin, les frais de personnel représentent 231 221,99 €.

La section de fonctionnement 2024 affiche ainsi **un déficit de gestion de 121 589,99 €**.

Après la reprise du résultat antérieur de 2023 de 487 628,71 €, le **résultat cumulé de fonctionnement**, fin 2024, présente **un excédent de 366 038,72 €**.

B. Section d'investissement

Les recettes s'établissent à **23 917,69 €** et correspondent notamment à des dépôts et cautionnements (6 994,48 €) et aux opérations d'ordre (16 923,21 €).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **107 027,77 €**, pour des travaux de maintenance, d'entretiens et de mise à niveau.

Pour cette section, **le solde de gestion 2024** affiche ainsi **un déficit de 83 110,08 €**.

Après reprise du résultat antérieur de 2023 (184 535,56 €), **le résultat d'investissement cumulé**, fin 2024, présente **un excédent de 101 425,48 €**.

C. Les résultats cumulés 2024

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, **un excédent de 467 464,20 €** est constaté toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement **+ 101 425,48 €**
- Résultat de fonctionnement **+ 366 038,72 €**

Ce budget ne présente pas de restes à réaliser au 31/12/2024.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-12, L. 1612-13, L. 2121-29 et L. 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission des Finances, du Domaine Public et de l'Administration Générale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du budget annexe des Locations Commerciales ;
- **DÉCLARE** les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes ;
- **DÉCLARE** que les crédits non consommés et non engagés à la clôture de l'exercice sont annulés ;
- **PRÉCISE** que les soldes d'exécution seront repris dans le cadre d'une Décision modificative n°1 sur l'exercice 2025.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Mme Cécile HELLE quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025
ACTE PUBLIE LE 03/07/2025